

Projet éolien de Dangeau

Pourquoi développer un projet éolien à Dangeau ?

Sur les territoires, la question nous est souvent posée : pourquoi un projet éolien ici ? Pour vous apporter de premières réponses à cette question, vous trouverez sur ce panneau un rappel des grands objectifs et de leur niveau d'atteinte depuis le niveau européen jusqu'à notre échelle régionale. A la fois globale et locale, la transition énergétique est en effet l'affaire de tous !

La politique énergétique européenne

En 2019, le Pacte vert européen a été impulsé. Il comprend une série de mesures et d'objectifs visant à atteindre la neutralité carbone à l'échelle de l'Union en 2050.

Politique énergétique en France : rattrapons le retard

L'objectif de neutralité carbone de la France en 2050 a été précisé par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), publiée en avril 2021. Elle fixe les objectifs de transition énergétique du pays jusqu'en 2028 avec une **augmentation de la capacité éolienne de 45% en 3 ans pour atteindre 24,1 GW**. Or avec seulement 1,19 GW raccordés en 2021, la France n'arrive pas à suivre le rythme qu'elle s'est fixée, à savoir une augmentation annuelle de sa capacité éolienne installée de 2 GW.

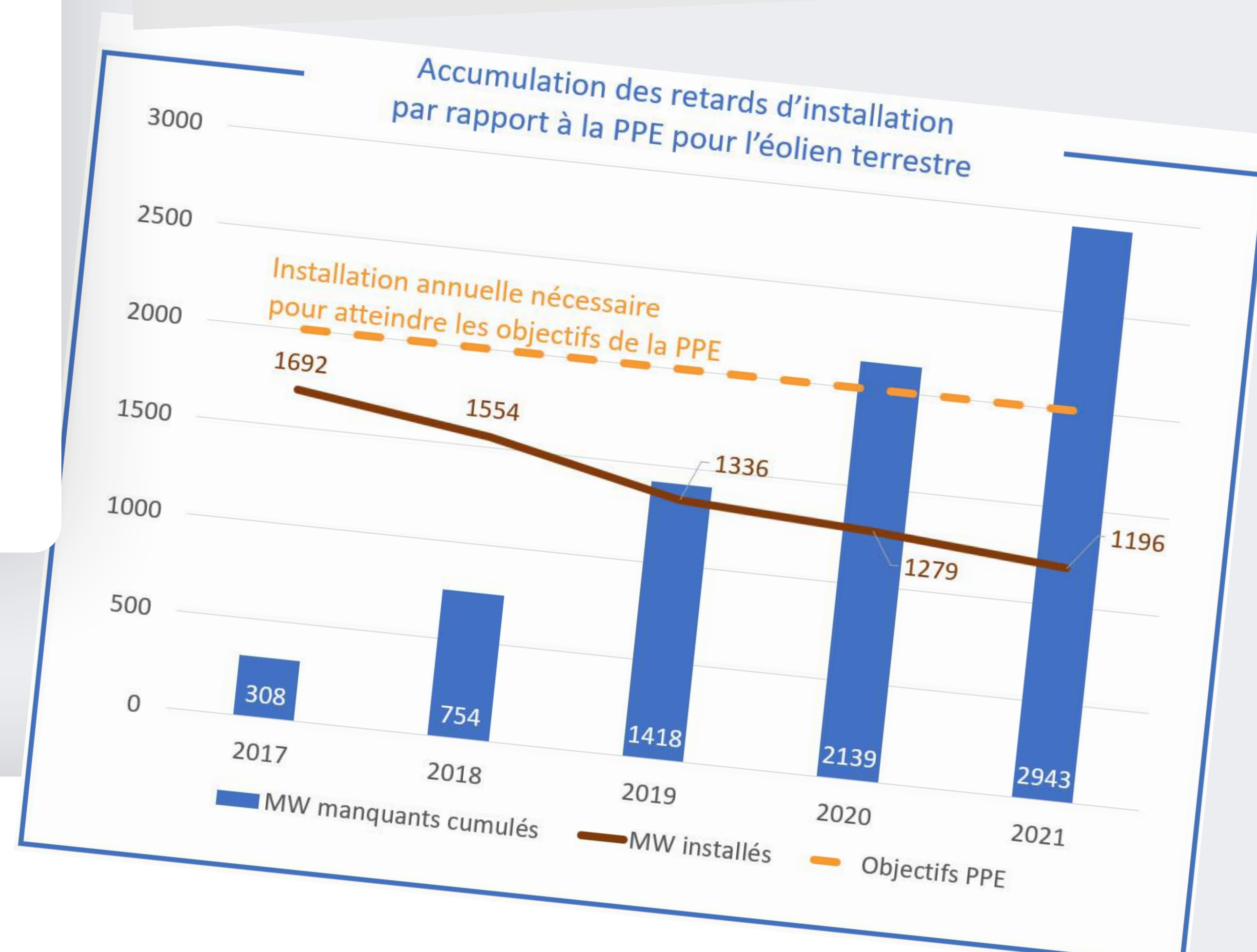
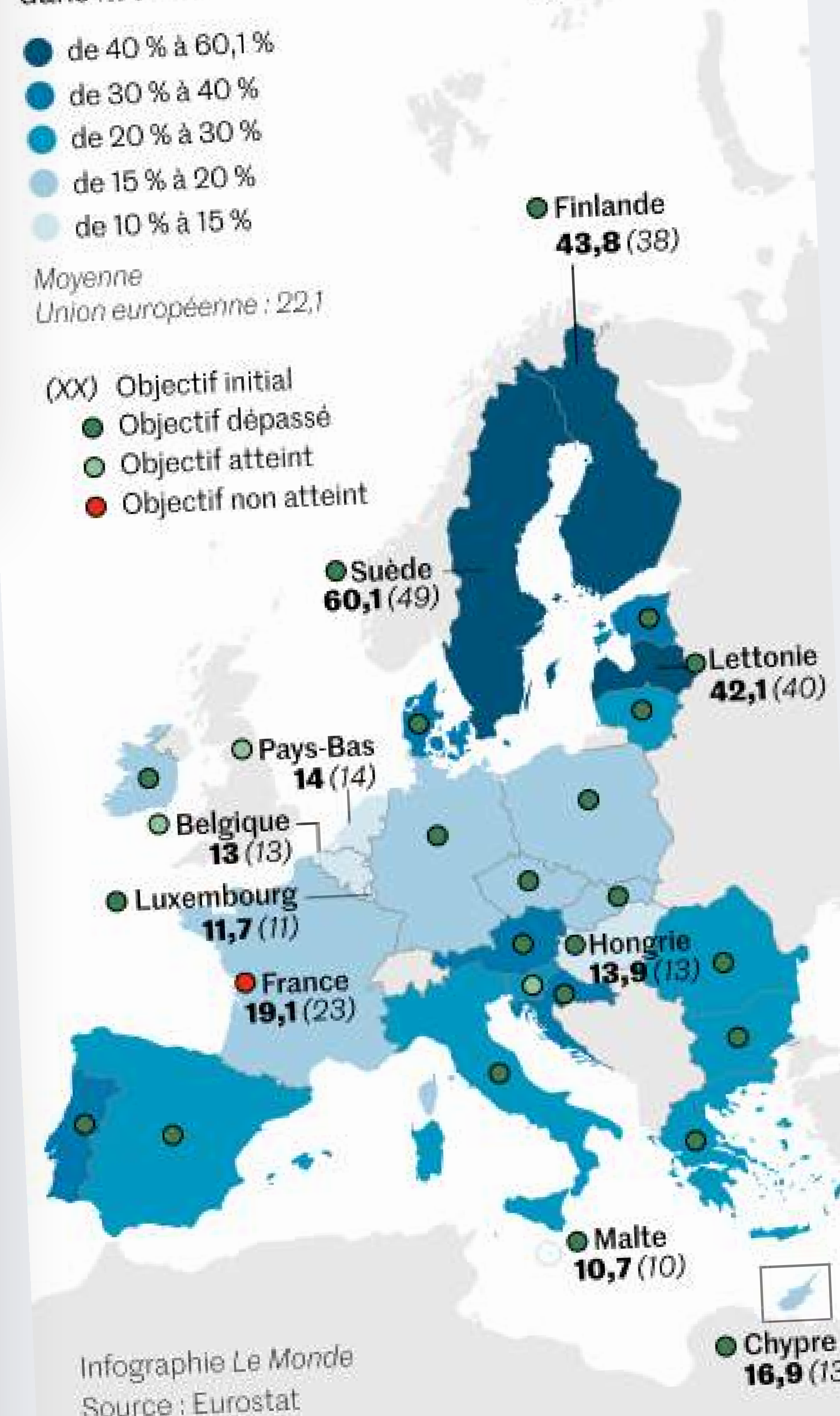


Et dans la région Centre-Val de Loire ?

Les défis énergétiques et climatiques sont globaux, mais doivent aussi et surtout relever d'actions volontaristes et locales. C'est pourquoi la Région Centre-Val de Loire a élaboré une stratégie concrète et s'est doté d'objectifs chiffrés :

- Couvrir 100% de nos besoins énergétiques par des énergies renouvelables et de récupération d'ici 2050 ;
- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 85% d'ici 2050 ;
- Atteindre 15% des outils de production d'énergie détenus par des acteurs locaux (citoyens, entreprises ou collectivités).

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie, en 2020



Pour en savoir +

Rendez-vous sur le site internet dédié au projet

www.projeteolien-dangeau-erg.fr